



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

*Aménagement
de Passy*

N° 65 AVRIL 1993

ISSN 029.117.CCP 77.44.4I Paris

UNE PROMENADE PLANTÉE AUTEUIL LA MUETTE

Beaucoup d'entre vous nous demandent des nouvelles de ce projet qui les passionne.

Une exposition a été demandée par notre Maire du 16^e à la SCETA, filiale de la SNCF. Elle nous a permis, enfin, d'en savoir un peu plus sur l'ensemble du projet d'aménagement de l'ancienne zone ferroviaire... à la veille de la commercialisation d'un premier parking de 480 places (3 niveaux) sous la promenade plantée, (à partir de la Gare de PASSY.)

Un peu d'histoire : 1985 : fermeture de la Ligne Auteuil Pont Cardinet

décembre 1990 : Enquête Publique (préalable à la modification du POS) sur l'aménagement de l'emprise ferroviaire désaffectée et de ses abords.

Novembre 1991 : présentation, à la Mairie du XVI^e, de l'avant-projet.

19.II.1991 : avis favorable du Conseil d'Arrondissement sur ce projet de modification du POS.

25.II.1991 : approbation par le Conseil de Paris.

27.II.1993 : signature de la Convention entre Ville et SNCF.

Le projet :

- aménagement d'une promenade plantée : environ 27.500 m²
- construction de 3 parcs de stationnement résidentiels et souterrains
- opération immobilière sur le site de l'ancienne Gare d'Auteuil.
- réhabilitation de la Gare de Passy La Muette

.....

Calendrier : 1° tranche : (fin 93/fin 94) partie Muette rue du Ranelagh : premier parking et promenade plantée,

2° tranche : (1995) Raffet/Auteuil : pas de parking, promenade plantée (arbres plus importants),

3° tranche : (1996) Ranelagh/Raffet : 2° parking et promenade plantée,

Non programmés encore :-3° parking dans la partie Muette/Emile Augier/Jules Sandeau,

- opération immobilière Gare d'Auteuil.

Le projet tient compte des observations faites lors de l'Enquête Publique :

- continuité de niveau entre les trottoirs des Bld Beauséjour et Montmorency et la promenade plantée,

- le "stabilisé" (matériau constituant les allées actuelles des jardins du Ranelagh) a été choisi comme revêtement des cheminements paysagers,

- Le Pont Raffet est traité par une interruption claire de la promenade afin d'éviter des traversées intempestives et périlleuses de la voie circulée,

- le nombre des sorties lié aux 2 parcs de stationnement a été réduit au maximum (en tenant compte des normes de sécurité techniques), soit 5 trémies (accès et sortie automobiles), 6 escaliers et 2 ascenseurs (accès pour personnes à mobilité réduite) et 4 grilles de ventilation,

- les trémies ont été positionnées afin de préserver au mieux les arbres d'alignement existants (1 arbre déplacé, 1 arbre mort enlevé),

- pour le parc Ranelagh, la trémie d'entrée est prévue face au 19, bld Beauséjour et celle de sortie face au n°47. Son ascenseur sera au débouché de la rue Oswaldo Cruz, sans aucun vis-à-vis avec les immeubles d'habitation,

- pour le Parc Suchet, la 1° trémie est prévue face au II, bld Montmorency, la 2°, côté bld Suchet, à proximité du Pont Raffet; la trémie de sortie et l'ascenseur seront à hauteur du 35, bld Montmorency (face à l'Aéro-Spatiale)

- la circulation induite par ces parcs sera faible : ce sont uniquement des parcs résidentiels pour les riverains,

La Promenade plantée : 4 séquences :

- le long du bld Montmorency (Sud Pont Raffet), elle est en pleine terre et prend plus d'ampleur. Des placettes, au niveau des accès, y seront aménagées pour accueillir quelques bancs,

- entre les bld Beauséjour et Suchet, des bandes de plantations basses encadrent la pelouse,

- sur la séquence rue de l'Assomption/rue du Ranelagh, la promenade est plus étroite,

- le long du Jardin du Ranelagh, la promenade est conçue comme un accompagnement de celui-ci,

Bilan stationnement : dans la zone d'influence du futur parc du Ranelagh : 260 places existent actuellement.

Il y aura dans le futur : 350 places de plus soit 610 (130 en surface grâce au stationnement payant mixte et 480 en sous-sol.)

Dans la zone du Parc Suchet, existent actuellement 270 places licites.

Dans le futur, il y en aura 320 en plus, soit 590 (170 en surface et 420 en sous-sol.)

QUI A EU CETTE IDEE FOLLE ?

Très, très loin de Charlemagne qui a eu cette idée folle, pour certains, d'inventer l'école.

L'architecture et les aménagements de nos écoles ont bien changé et tout particulièrement au cours des dernières décennies, en fonction de l'évolution de la pédagogie scolaire.

Pour les écoles parisiennes, une exposition intéressante dans ce domaine est organisée au Pavillon de l'Arsenal, 21 Bld Morland 75.004 Paris (42.76.33.97) jusqu'au 9 mai prochain.

Mais que devient une école quand un quartier vieillit, lorsque son besoin disparaît ? Notre XVI^e va pouvoir suivre le "devenir", dans un avenir proche, de l'ancienne école primaire de la rue des Sablons/rue St-Didier qui, désaffectée pendant la guerre, puis réutilisée par la Gendarmerie Nationale pour assurer la formation de ses personnels, va à nouveau se libérer par la construction, à la Défense, d'une nouvelle base, plus moderne, plus fonctionnelle. L'ancienne serait alors vendue, dans quelques mois.

Et sans doute, faudrait-il y construire des logements ? Il y aura alors, peut-être des enfants ? Et s'il y a des enfants, il faudra peut-être une école ? ...

De quoi donner à réfléchir ! Sans mettre en cause le titre de l'exposition de l'Arsenal.

LES EMBARRAS DE LA VIE QUOTIDIENNE

Le Bureau des P. et T. Paris Chaillot a été rénové. Bravo ! ...

Les guichets sont devenus polyvalents, mais deux fois moins nombreux.

Le Bureau de poste de la rue de Longchamp avait 7 guichets. Pendant la période de Noël, 3 d'entr'eux sont seuls restés ouverts, d'où des files d'attente de 20 à 45 minutes parfois et de grandes difficultés pour circuler, photocopier un document ou passer à un autre guichet. Imaginez la queue composée d'une personne qui envoie un colis, une autre qui achète des timbres, la suivante veut enregistrer une lettre recommandée (il n'y a même pas d'imprimé qui permette de préparer les documents indispensables), une autre a besoin d'une carte de téléphone, etc..

Et si, phénomène de plus en plus fréquent, on n'a plus de concierge, il faut courir chercher la lettre recommandée, dont l'avis a été laissé dans la boîte aux lettres sans même une vérification de la présence du destinataire, que l'on attend.. et que cette lettre s'avère être une contravention....
Se rendre à la Poste devient un cauchemar !

Nos adhérents ont récemment répondu à une enquête de la Direction des P. et T. Ils ont pu dire leur degré d'insatisfaction.

.....

Amenagement de l'AQUARIUM DU TROCADERO

Il est fermé depuis des années.

Des investisseurs privés étudient ce dossier.

Ces études révèlent un coût trop élevé au regard de la rentabilité et de la fréquentation attendues. Et ils renoncent à ce projet.

D'autre part, l'éventuel réaménagement de l'aquarium était en concurrence avec les projets de transformation de l'ancien Musée de France et d'Outre-Mer, en bordure du Bois de Vincennes, dans le 12^e arrondissement. Là, les possibilités d'aménagement d'un grand musée moderne sont sûrement plus favorables.

Adieu donc, aux poissons exotiques.... et aux odeurs curieuses !

Et celui du JARDIN D'ACCLIMATATION

Le renouvellement de la Convention liant l'exploitant et la Ville de Paris doit être étudié. Le précédent contrat est échu depuis le 26 février 1993.

Le Jardin est ouvert depuis 1860, il reçoit 900.000 visiteurs/an (chiffre en sérieuse diminution depuis 8 ans) Il est dans un état peu attirant et demande une sérieuse - et chère - rénovation.

M. CANE, Adjoint au Maire du XVI^e, chargé de l'environnement, nous a donné au cours de la récente réunion C.A./ C.I.C.A quelques informations : le Conseil de Paris a établi, avec les Services techniques de la Ville, un cahier des charges rigoureux que les candidats à la future concession devront accepter.

Le projet est donc à l'étude. Et on peut envisager que le début des travaux aura lieu au début de l'année 1994.

Il prévoit réhabilitation, réaménagement des constructions, de la voirie, des plantations, d'où un environnement paysager nouveau. Et sans doute de nouvelles aires de jeux, des attractions nouvelles une partie zoologique différente.

MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Un vent nouveau souffle, aussi, sur le Musée d'Art Moderne. Cinquante millions de francs de travaux vont y être effectués en deux tranches dont la 1^e débutera fin avril/début Mai 1993 et la seconde en 1994.

Toute la climatisation va être refaite afin que les tableaux ne souffrent plus des variations de température. Deux salles du rez de chaussée haut vont être complètement transformées, l'une sera dans le prolongement de l'autre sans que le regard soit arrêté et on pourra y voir de très grandes expositions comme actuellement "L'expressionisme Allemand".

Il y aura partout des rampes d'accès pour handicapés, ils pourront circuler librement de salle en salle, et emprunter l'ascenseur qui déservira le rez de chaussée où sera exposé le fonds permanent du musée; seront également aménagés des locaux pour le personnel.

La cafétéria sera aussi de la fête et va se mettre au goût du jour en faisant peau neuve au printemps.

.....

1'AMENAGEMENT DU TEMPS : UN ATOUT POUR L'ILE DE FRANCE

Le Catral, organisme rattaché au Conseil Régional, est chargé d'étudier et de proposer des solutions novatrices qui contribueraient à la performance économique et sociale de la région.

Le Conseil Régional, vous vous en souvenez, a refusé, il y a quelques semaines, d'adopter le nouveau schéma directeur de la Région. La raison principale en était l'absence, dans un projet d'urbanisme ambitieux, de remèdes aux nuisances créées par un mauvais aménagement du temps.

Nous avons participé à un colloque sur "le travail à distance, facteur d'avenir et de progrès pour l'Ile de France et la Région". Il étudiait les aspects positifs du travail à distance (non plus le travail à domicile avec ses connotations péjoratives en termes d'image sociale, de carrière, de rémunération..)

Téléphone, télécopie, satellites, vidéo transmission, fibres optiques, informatique, télématique envahissent nos vies personnelles et professionnelles, abolissant les distances et permettant de travailler et d'aménager le territoire "autrement".

Intervenants étrangers : suisses, irlandais, hollandais, "pratiquants" Ile de France, Poitiers, Bourgogne, Institut de Recherche exposaient leurs expériences, leurs études sur le sujet.

Des avantages, certes : délocalisation des archives à consulter avec des moyens modernes, secrétariat confié à des tiers ou à des membres du personnel sur un site distant : bureaux satellites ou à domicile, influeraient sur la qualité de la vie (horaires libres), les moyens de transport, de nouvelles formes d'urbanisme, la politique du logement, l'implantation des activités, un accroissement des responsabilités....

Des risques aussi : des structures juridiques, sociales, des "lois cadre" devraient être étudiées. Ces nouvelles façons de travailler ne devant pas se confondre avec celles de la sous-traitance, travail au rabais, généralement dévalorisant.

Et, on peut craindre aussi la marginalisation professionnelle et sociale du travailleur à distance, un risque d'isolement évoqué particulièrement par les femmes.

"Producteurs, consommateurs, citoyens sont à la recherche de solutions pour mieux consommer l'espace, le temps, c'est à dire la vie"

Pouvoir faire une partie de son travail chez soi apparaît comme un outil de vitalité, de meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Ce Colloque passionnant et très "bousculant" évoquait beaucoup

TOUT BEAU, TOUT SUCRE ...

D'adorables petits mannequins somptueusement parés, des chapeaux, des grands, des "bibis". Une symphonie de couleurs, une débauche de lignes et de contours harmonieux....

Avons-nous assisté à une présentation de haute couture, de mode de belle envolée ? Etions-nous dans un musée du costume ? Non !

Emerveillement devant l'oeuvre d'un grand pâtissier "créateur" bien connu dans notre arrondissement qu'avait accueilli un magasin de la Rue de Passy, non moins renommé.

Toutes ces statuettes finement ciselées étaient en sucre, en nougatine.... aucun détail ne manquait.

REVELATIONS D UNE SEPTUAGENAIRE

Relevé sur une carte de Paris de 1923 des constructions, des installations qui nous laissent songeurs :

- une usine à gaz à l'emplacement de la Maison de Radio France,
- des dépôts de tramways rue Chanez, à l'angle de l'avenue Mozart et de la rue de l'Assomption (une école d'apprentissage de la RATP y fut ensuite implantée), à la Porte de St Cloud (dépôt d'autobus actuellement).
- des installations des Eaux Minérales de Passy à l'emplacement récent du Ministère de l'Equipement,
- des bâtiments pour les "subsistances militaires" à la place du Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris,
- et des "bastions", vestiges des "fortifs" dont un, le N°65, voisinait avec une caserne !

Comme le temps a passé !

L'ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE SAINT HONORE D EYLAU

nous signale que sa Braderie Printemps-Eté aura lieu

69, rue Boissière mercredi 5 Mai de 10 à 19 heures :

jeudi 6 Mai de 10 à 19 heures

VENEZ NOMBREUX

ROLAND GARROS .. suite

Voici le texte de notre intervention sur le registre d'E.P.
à la Mairie du XVI^e :

" malgré de modestes améliorations du projet initial nous continuons à déplorer cet agrandissement :

- mettre du béton où il y avait un espace vert est une mauvaise action

- supprimer un stade et un terrain de sports pour les jeunes qui pouvaient en profiter toute l'année pour faciliter une opération de prestige, importante certes, mais qui durera 10 jours par an est déraisonnable.

- amener un afflux supplémentaire de véhicules à proximité du périphérique et au débouché de l'autoroute de l'Ouest et de la sortie de la future rocade souterraine laisse à penser que les conséquences de cette nouvelle installation n'ont pas été suffisamment étudiées.

Par ailleurs, toutes les solutions alternatives ont-elles été sérieusement étudiées : puisque les installations actuelles sont insuffisantes pour des compétitions internationales, n'était-ce pas l'occasion d'envisager la localisation d'un nouveau grand stade de tennis (inséré ou non dans un complexe multi-sports) dans un site moins congestionné : Colombes, Nanterre ou Sénart ?

Si ce fâcheux projet voit le jour, est-on au moins assuré que les scolaires (et les adultes) pourront utiliser 350 jours par an ces nouvelles installation et s'adonner aux différents sports qui s'y pratiquaient auparavant, et que les jeunes pourront y disposer d'un terrain d'aventures! ?

Les Associations communiquent

l'Association Familiale Catholique St Honoré d'Eylau

Bourse aux vêtements, à des prix
exceptionnels : le Jeudi 21 janvier, de 10 à 12 h., 69, rue
Boissière.

Vidéothèque Familles-Média

- 1° - dans le local des A.F.C. St Honoré d'Eylau, 18, rue Mesnil
Permanences de 14 à 16 h. le mardi
10 à 12 h. le jeudi
- 2° - dans la Crypte St Honoré d'Eylau : 66, rue Raymond Poincaré
Samedi avant et après la messe des enfants de 18 H.
- 3° transfert de la vidéothèque 40, rue La Fontaine dans la
bibliothèque de l'Abbaye de la Source, 3, rue de la Source
Permanences mercredi de 14 h.30 à 18 h., Jeudi 15 h30 à 17 h.
- 4° - Vidéothèque AFC Centre Chaillot-Galliéra, 22, Av. Georges V
Permanences: mardi et mercredi de 11 à 14 h.
Jeudi de 16 à 18 h.